

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Commission du 24 novembre 2025

Présents : Thierry BOKOBZA (Président), MM Jean-Éric INACIO, Laurent PATRIGEON, Luis PEDRO GOMES, Didier PELLETIER, , Julien RODRIGUES LOPES, Melvin GOMES, Adrien BARROIS, Mmes Monique ELISABETH, Laetitia GRIVOT

Absents excusés : MM. Jean-Luc BOIVIN, Thierry COLOMBO, Tony GABIER, Michel LOUVEL, Mme Yvane JONNAIS, Stéphane PILLEMONT représentant la CDA

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

PLATEAUX U7-U9 PLATEAUX CLASSIQUES U6-U7

Tous les plateaux de la fin d'année sont disponibles en [cliquant ici](#).

Modifications du 06/12

¤ 01 à GUERVILLE : VILLIERS LE MAHIEU prend la place d'INTERFOOT qui lui bascule sur le plateau n°3 à PORT MARLY CS.

¤ 05 : BONNIERES FRENEUSE 2 accueille à la place de MEZIERES.

MANTES USC à ROSNY CSM du 08/11

Courriers des clubs concernant la participation de MANTES USC à ce plateau.

La Commission prend note et vous demande d'être vigilants sur les modifications apportées par celle-ci sur la semaine qui précède un plateau.

Par contre, concernant la participation du club de MANTES USC, sans licenciés, la Commission vous sanctionne d'une amende pour participation interdite à un plateau.

Amende administrative : 40€

PLATEAUX CLASSIQUES U8-U9

Tous les plateaux de la fin d'année sont disponibles en [cliquant ici](#).

Modifications du 29/11

¤ 07 : ST ARNOULT accueille à la place d'ABLIS FC SUD 78

¤ 12 : MAGNY 78 FC accueille à la place de MAUREPAS AS

Modifications du 13/12

¤ 03 : LAINVILLEOIS FC accueille à la place de TESSANCOURT FC

¤ 15 : MANTES VIVONS FOOT accueille à la place de BONNIERES.

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Tous les plateaux de la phase 1 sont disponibles sur notre site internet à la rubrique Foot Animation & Loisir (sur le site internet ou via footclubs).

CATEGORIE U10-U11

Information : Attention, pour des raisons d'alternance tous les calendriers des poules à 10 équipes ont été modifiées, uniquement sur la journée du 29 novembre.

MANTES USC

Demande du club pour engager une équipe U12 et une équipe U13 pour la saison.

La Commission après avoir pris connaissance de votre situation financière, en passe de se régulariser, ainsi que de l'état de vos licenciés, reste en attente d'un nombre suffisant de licences validées pour intégrer vos équipes.

CRITERIUM ESPOIRS U10 & U11

Infraction encadrement du 15/11

U11

NEAUPHLE PONT. RC 1 : Absence excusée.

¤ HOUILLES SO 1

La Commission n'a pas reçu le rapport demandé, confirme donc l'absence de l'encadrant et vous sanctionne d'une amende pour non production d'un rapport demandé.

Amende administrative : 20€

CATEGORIE U12-U13

Information : Attention, pour des raisons d'alternance tous les calendriers des poules à 10 équipes ont été modifiées, uniquement sur la journée du 29 novembre.

COIGNIERES FC :

Courrier du club s'étonnant du maintien des forfaits infligés à son équipe.

La Commission confirme les 2 forfaits et confirme que le nombre minimum de joueurs est bien de 7. Néanmoins, nous restons toujours en attente de votre retour pour valider votre équipe. C'est désormais le cas, elle pourra jouer dès ce samedi 29/11.

MANTES USC

Demande du club pour engager une équipe U12 et une équipe U13 pour la saison.

La Commission après avoir pris connaissance de votre situation financière, en passe de se régulariser, ainsi que de l'état de vos licenciés, reste en attente d'un nombre suffisant de licences validées pour intégrer vos équipes.

Dérogation annuelle accordée

VERSAILLES 78 FC (sans distinction) : 14h00

CRITERIUM ESPOIRS U12 & U13

U12 Espoir poule B du 08/11/25

55097801 : POISSY FC 21 / FOURQUEUX AS 21

La Commission faute d'explications du club de POISSY FC décide de convoquer les 2 clubs pour évoquer les dysfonctionnements d'organisation pour le lundi 1er décembre à 18h45 au siège du District.

Amende administrative : 20€ (non production d'un rapport demandé).

LIMAY ALJ

Explication du club quant à son infraction encadrement du 08/11.

La Commission prend note et excuse l'absence. Par contre, elle vous informe que vous n'aurez plus de possibilité d'excuse sur la phase. De plus, la Commission regrette qu'il faille que la Commission vous mette en infraction pour nous expliquer la problématique que vous avez rencontrée. Elle vous encourage à le faire de vous-même sans attendre que la Commission relève l'infraction.

Infraction encadrement du 22/11

U12

NEAUPHLE PONT. RC 78 1 : 1ère infraction

FESTIVAL U13

VERNOUILLET FC

Demande du club pour supprimer sa 2ème équipe du Festival, pour des raisons logistiques de déplacement.

La Commission prend note.

P62 du 22/11/25 : PERRAY FOOT ES

Suite au plateau reporté pour terrain impraticable, la Commission le reporte en urgence au 29/11/25, mais sur les installations de MAUREPAS AS pour des raisons de surface de jeu (synthétique).

Par conséquent, les rencontres suivantes prévues le 29/11 en Critérium sont annulées :

- 55097530 : AUTEUILLOIS AS 2 / PERRAY FOOT ES 2
- 55097673 : MAUREPAS AS 3 / MARLY LE ROI US 1
- 55097561 : FONTENAY ST PÈRE AS 1 / LIMAY ALJ 2

Ps : si jamais ce ne sont pas les bonnes équipes concernées, merci de nous le signaler.

De plus, si vous souhaitez jouer ces rencontres à une autre date, vous pouvez vous mettre d'accord entre vous et nous en informer.

FORFAIT NON AVISE

U12-U13

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 15/11

55097143 : ROSNY CSM 22

55097639 : VELIZY ASC 2

U12 Espoirs

55097895 : CLAYES S/BOIS USM 21

Mardi 25 novembre 2025

FORFAIT AVISE CHALLENGES U10-U11

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 15/11

U10 : BUCHELOISE AS 21

U10-U11

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 15/11

55095518 ELANCOURT O.S.C. 4
55095836 ELANCOURT O.S.C. 24

FESTIVAL FOOT U13

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 22/11

AUTEUILLOIS AS 1
AUTEUILLOIS AS 2
DAMMARTIN EN SERVE AS 1
TRIEL AC 3
FEUCHEROLLES USA 3
HOUILLES SO 3
ETANG ST NOM ES 2

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES U6-U7

Amende après rappel au club d'accueil : 20€
Plateaux du 08/11/2025

725110807 – ISSOU AS1 / ECQUEVILLY EFC1 / MAULOISE US1 /
GARGENVILLE STADE
725110808 – CONFLANS RACING1 / HOUILLES AC / CHANTELOUP
US1 / BOUAFLE FLINS ES1
725110813 – MANTES VIVONS FOOT1 / VERNEUIL SUR SEINE
US1 / MANTOIS 78 FC2

U8-U9

Rappel avant amende
Plateaux du 15/11/2025

14 : ANDRESY FC (ACHERES FC / ST GERMAIN FC)

U8-U9 ESPOIRS

Rappel avant amende
Plateaux du 15/11/2025

Fiche récapitulative

LIMAY ALJ
CONFLANS FC
HOUILLES AC
NEAUPHLE PONT. RC 78
BONNIERES FRENEUSE (U8)
ACHERES FC (U8)

Fiche équipe

LIMAY ALJ & BAILLY NOISY SFC (à LIMAY)
CARRIERES S/S US (à BONNIERES)
CONFLANS FC (à CONFLANS)
VERNEUIL ENTENTE (à ACHERES FC)
VILLENNES ORGEVAL FC (à HOUILLES AC)
TRAPPES ES (à VOISINS)
PLAISIROIS FO (à NEAUPHLE)
ELANCOURT OSC (à RAMBOUILLET FC)

ANOMALIES FEUILLES PLATEAUX U8-U9

Amende : 8€
Plateaux du 08/11/2025

925111506 : LE PECQ US : manque signatures
925111508 : CARRIERES GRESILLONS : manque signatures
925111516 : ELANCOURT OSCE : manque signatures
925111524 : BOUGIVAL FOOT: manque signature

FEUILLES MATCHES MANQUANTES

U10-U11

Amende après rappel au club d'accueil : 51,50€
Match neutralisé
Rencontres du 08/11/2025

55095867 BOUAFLE/FLINS ENT.1 VINSKY FCM 1
55095955 BOUAFLE/FLINS ENT.2 VINSKY FCM 2
55096139 FEUCHEROLLES USA 3 ETANG ST NOM ES 2
55096181 GAMBAIS AS 1 COIGNIERES F.C. 1
55098678 GAMBAIS AS 2 COIGNIERES F.C. 2
55096314 MANTES OLYMFC 1 ANDRESY F.C. 2
55095544 ISSOU AS 21 ACHERES F.C.21
55095668 MANTOIS 78 FC 24 CONFLANS F.C. 23
55095749 PLAISIROIS F.O. 22 HOUILLES A.C. 24
55095776 ELANCOURT O.S.C. 23 CLAYES SS/BOIS 22
55095804 ELANCOURT O.S.C. 22 MONTIGNY LE BX 22

Rappel avant amende et match neutralisé
Rencontres du 15/11/2025

55095044 GARGENVILLE STADE 1 ACHERES F.C. 1
55095545 GARGENVILLE STADE 21 ACHERES F.C. 21
55095711 CARRIERES S/SEINE US 22 HOUILLES A.C. 22
55095754 CONFLANS F.C. 22 PECQ US LE 22

U12-U13

Amende après rappel au club d'accueil : 51,50€
Match neutralisé
Rencontres du 08/11/2025

55097168 VILLENNES ORGEVAL F.C. POISSY FC
55097221 VELIZY A.S.C. BAILLY NOISY SFC
55096793 AUBERGENVILLE F.C. PORCHEVILLE FC
55097025 VELIZY A.S.C. BAILLY NOISY SFC
55096916 VILLENNES ORGEVAL F.C. POISSY FC
55097637 LE PECQ U.S. CHESNAY 78 F.C. LE

Rappel avant amende et match neutralisé

Rencontres du 15/11/2025

55097169	MAISONS-LAFFITTE F. C.	POISSY FC
55105016	MAUREPAS A.S.	MESNIL ST DENIS ASL
55097200	MONTESSON U.S.	HOUILLES A.C.
55097113	VALLEE 78 F.C.	MESNIL LE ROI A.S.
55097227	VELIZY A.S.C.	CHATOU AS
55097142	VERNEUIL SUR SEINE U.S.	MANTOIS 78 FC
55096917	MAISONS-LAFFITTE F. C.	POISSY FC
55097031	VELIZY A.S.C.	CHATOU AS
55096890	VERNEUIL SUR SEINE U.S.	MANTOIS 78 FC

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Rappel avant amende et match perdu par pénalité aux 2 clubs
Rencontres du 15/11/25

U12

55097852 SARTROUVILLE ES 22 / MANTOIS 78 FC 22
55097849 PARIS SAINT-GERMAIN 21 / HOUILLES AC 22

FEUILLES JONGLERIE MANQUANTES

CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

Amende après rappels au club recevant : 20€
Pénalité sportive aux clubs selon application du règlement
Rencontres du 08/11/25

U10

CONFLANS FC 21 / PLAISIROIS FO 21
Pénalité aux 2 équipes : -1 pt

U11

MANTES LA JOLIE F / AUBERGENVILLE FC
Pénalité aux 2 équipes : -1 pt

Rappel avant amende
& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités
du règlement

Rencontres du 15/11/25

U10

PLAISIROIS FO 21/ CLAYES S/BOIS 21
ELANCOURT OSC 21 / VILLENNES ORGEVAL 21
MANTES VIVONS FOOT 21 / VERSAILLES 78 FC
LIMAY ALJ 21 / CHANTELOUP US 21
FONTENAY FLEURY FC 21 / BOUGIVAL FOOT 21
MAUREPAS AS 21 / CHESNAY 78 FC 21
MAISONS LAFFITTE FC 21 / MARLY LE ROI US 21

U11

TRAPPES ES / ST GERMAIN FC
PLAISIROIS FO / ROSNY CSM
VELIZY ASC / MONTESSON US
HOUILLES SO / CARRIERES GRESILLONS AS

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Amende après rappels au club recevant : 20€

Pénalité sportive aux clubs selon application du règlement

Rencontres du 08/11/25

U12

55097846 MANTOIS 78 FC 22 / CHANTELOUP US 21

Pénalité aux 2 équipes : -1 pt

55097933 CONFLANS FC / MARLY LE ROI US

Pénalité aux 2 équipes : -1 pt (utilisation non conforme de la feuille de jonglerie)

55097934 FEUCHEROLLES USA 21 / PECQ US 21

Pénalité aux 2 équipes : -1 pt

Rappel avant amende

& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités

du règlement

Rencontres du 15/11/25

U12

55097896 ROSNY CSM 21 / BOIS D'ARCY AS 21

55097762 CARRIERES GRE AS 21 / VERNEUIL ENTENTE

55097803 PLAISIROIS FO 22 / CHESNAY 78 FC 21

55097942 FEUCHEROLLES USA 21 / GUYANCOURT ES 22

U13

55098015 EPONE USBS 1 / GUYANCOURT ES 1

55098075 ELANCOURT OSC 1 / VIROFLAY USM 1

55098076 MANTOIS 78 FC 2 / MONTFORT FC 1

INFRACTION EPREUVE TECHNIQUE

CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

Absence de total sur l'épreuve : -1pt aux 2 équipes

Rencontres du 15/11/25

U10

FONTENAY FLEURY FC 21 / BOUGIVAL FOOT 21 : Pas de totaux sur épreuve technique

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Absence de total sur l'épreuve : -1pt aux 2 équipes

Rencontres du 15/11/25

U12

55097896 ROSNY CSM 21 / BOIS D'ARCY AS 21 Pas de totaux sur épreuve technique